

**Ecole maternelle G.E Clancier d'Aix-sur-Vienne**  
**Conseil d'école du 8 novembre 2018**

Ouverture de séance : 18h30

Présents : Mme Barthe, enseignante, directrice de l'école maternelle et présidente du Conseil d'école / Mme Gaillard, enseignante / Mme Cozma, enseignante / Mr Doublet, enseignant / Mme Bach, enseignante / Mme Duplantier, enseignante / Mr Roux, DDEN / Mr Arnaud, maire / Mme Claveau, adjointe au Maire chargée des affaires scolaires / Les représentants des parents d'élèves : Mme Auvré, Mme Depardieu, Mme Boissou, Mme Hennion ; Mme Scano, Mr Elbaze, Mr Giard.

Excusés : Mr Hugon, Inspecteur de l'Éducation Nationale Haute Vienne 1, Mme Desforges, enseignante, Mme Viala, DDEN, Mr Deluret, Mme Bonnaire, représentants des parents d'élèves.

**Ordre du jour des enseignants :**

Présentation des membres du Conseil d'école : les membres du Conseil d'école se sont présentés lors d'un tour de table.

Madame Barthe commence par remercier Mr Doublet pour l'avoir remplacé en 2017-2018 en tant que directeur. Elle rappelle que l'année dernière fut chargée en dossiers : organisation de la semaine scolaire, 2 volets PPMS à rédiger, l'élaboration du projet d'école.

Règlement du conseil d'école : Mme Barthe rappelle le règlement intérieur du Conseil d'école en citant les textes de référence. Ainsi, le conseil d'école est composé du conseil des maîtres, de Monsieur Le Maire et de l'adjointe au Maire chargée des affaires scolaires, des représentants élus des parents d'élèves, du délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles. Il se réunit au moins une fois par trimestre.

Le conseil d'école adopte le projet d'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, vote le règlement intérieur de l'école, donne son avis sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'école (dont les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques et l'utilisation des moyens), donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires. Il ne peut y être traité de cas particulier.

(sources, décret 1990)

Madame Depardieu demande si un procuration de vote peut être envisagée dans la cas où une personne serait absente en conseil d'école.

Madame Barthe se renseigne et apportera la réponse au conseil d'école prochain.

Le règlement du Conseil d'école a été voté à l'unanimité.

Règlement intérieur de l'école : quelques modifications sont à apporter.

- Organisation de la semaine et les heures d'entrée et de sortie des élèves. Toutes les classes ont le même horaire.
- Aucun animal, même tenu en laisse ne devra pénétrer dans l'enceinte de l'école.
- Une prise de médicaments à l'école peut avoir lieu dans l'unique cas d'un traitement de longue durée accompagné d'un P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé).
- Les structures de jeux des cours de récréation : toboggans, balançoire... sont interdites d'accès aux heures d'entrée et de sortie des classes. Elles sont réservées aux enfants de l'école maternelle pendant les récréations.

Madame Barthe propose de transmettre une note d'information à ce sujet dans les cahiers de liaison.

- Nous vous demandons de veiller tout particulièrement aux conditions de sortie des enfants :  
1) en respectant les horaires prévus soit 16h25. Au delà de cet horaire, les enfants seront

amenés à la garderie par l'enseignant. 2) en étant vigilant si vous devez faire prendre vos enfants par d'autres personnes que celles figurant sur la fiche de renseignements (ces dernières devront être porteuses d'une autorisation écrite datée et signée des parents et d'une pièce d'identité).

Le règlement intérieur a été voté à l'unanimité.

Le temps périscolaire : invitation à chaque conseil d'école du coordinateur périscolaire : Monsieur Gudin Jean-François.

Monsieur Gudin explique sa mission, son rôle. Il est le coordinateur du temps périscolaire dans les deux écoles de la commune. Il fait le lien entre la famille, les enseignants et la mairie. Il observe et propose des améliorations. Il est joignable par les familles au 06 45 36 17 32.

- Quel bilan de l'ouverture de la garderie à 7h15?

L'ouverture de la garderie 15 minutes plus tôt concerne 5/ 6 enfants pour l'école maternelle. Les familles sont satisfaites.

Exercices de sécurité : PPMS attentat intrusion et évacuation incendie :

Un exercice « incendie » s'est déroulé le 24 septembre 2018. Mr Billac Technicien service Prévention a encadré le déroulement de cet exercice. Mme Dubant a déclenché l'alerte. L'exercice s'est bien déroulé. L'évacuation et l'appel des secours ont été effectués en moins de 5 minutes.

- Des exercices sur les temps périscolaires sont ils prévus ? Le prochain exercice incendie se fera sur le temps périscolaire : le déjeuner à la cantine.

Un exercice attentat intrusion s'est déroulé le 9 octobre 2018. Suite à la fuite de gaz de l'an passé, Monsieur Chaminant et Monsieur Doublet avaient évoqué la nécessité de s'assurer d'une bonne communication entre les deux écoles: l'école maternelle Clancier, l'école élémentaire Doisneau et la mairie. Le scénario choisi était : un homme s'introduit dans l'école Doisneau. Toutes les classes se sont confinées. Monsieur Chaminant et Madame Barthe ont communiqué tout le long de l'exercice par SMS. Cet exercice a nécessité des observateurs, dont Monsieur Billac, sur les deux lieux en même temps.

Il est discuté la nécessité d'acheter plus de cornes de brume (une par classe contre 2 dans l'école actuellement). Cet achat sera effectué par la mairie.

Élections des parents d'élèves : les élections ont eu lieu le vendredi 12 octobre 2018. Il y a eu 30,86 % de participation. Sur 83 votants, 68 ont été exprimés et 15 étaient blancs ou nuls. Les 9 parents d'élèves qui se sont présentés ont été élus. Sur les quatre dernières années, nous constatons une baisse du taux de participation à ces élections.

Effectifs : il y a 147 élèves aujourd'hui sur l'école maternelle. Les élèves sont ainsi répartis : PS, Mme Cozma, 25 élèves ; PS/MS, Mme Gaillard, 23 élèves dont 12 petits ; MS, Mr Doublet, 24 élèves ; MS, Mme Bach, 25 élèves ; GS, Mme Duplantier : 24 GS, GS, Mme Desforges et Mme Barthe, 26 élèves. Il y a donc, 37 Petits, 60 Moyens et 50 Grands. Pour l'an prochain, l'effectif prévisionnel est ainsi envisagé : 50 GS partiraient pour le CP et 41 Petits sont susceptibles d'arriver (nombres de naissance en 2016 sur la commune d'Aixe-sur-Vienne).

Coopérative scolaire :

Au 31.05.18, il restait 2103.18 € sur le compte du Crédit Agricole.

ENTREES	SORTIES
Versement chèques familles photos : 2402 € Versement des familles pour les spectacles de juin : 422.57 € Versement chèque fête des écoles : 618.37 € Dépôt chèque des Bout'en Train : 154 € (spectacle JMF et sortie verger) Versements espèces familles spectacle JMF et sortie verger : 62.50 € Versement espèces familles coopérative scolaire : 220 € Versement chèques familles coopérative scolaire : 630 €	Facture photographe : 1810 € Maquillage fête des écoles : 31.94 € Plastifieuse A4 : 44.90 € Plastifieuse A3 et feuilles plastiques : 94.89 € Achat de livres pour « je lis, j'élis » : 56.60 € Sortie au Verger : 105 € Achat de petit matériel pour les classes : 218.95 € ( <i>ingrédients, livres, fil électrique, élastique, chenilles, bonbons, cartes photos, pots de fleurs pour s'asseoir, pendules de classes</i> )
TOTAL : 4509.44 €	TOTAL : 2362.28 €

Au 31.10.18, il restait 4250.34 € sur le compte du Crédit Agricole.

Nous remercions les parents pour leur générosité lors de leur participation à la coopérative scolaire (850 €). Nous remercions également les Bout'en Train pour leur participation à tous nos projets (spectacles, sorties...).

Nous offrirons un spectacle de qualité à moindre coût pour les familles en décembre : « Pitou, l'enfant roi ».

Voici le détail des montants financés :

Sortie/ spectacles	Jeunesse Musique France	Verger à Nieul	Représentation de cirque à Nexon	Spectacle Pitou l'enfant Roi
<b>Bout'en train</b>	2	1	0	1,75
<b>Coopéclan</b>	1	30 kg de pommes	2,5	3,25
<b>Famille</b>	0,5	0,5	0,5	0,5

#### Projets d'école et projets de classe :

Le projet d'école en cours, 2018-2022 a trois axes d'orientation :

- Dans Lire, écrire , compter : les élèves vont progresser en utilisant une syntaxe correcte, en s'appropriant le principe alphabétique...
- Dans l'axe qualité de la vie scolaire: Développer l'estime de soi, un climat plus serein à l'école en acceptant les différences et en maîtrisant ses émotions.
- Personnaliser, individualiser le parcours d'apprentissage des élèves selon leurs besoins en développant des bonnes habitudes de travail, en permettant à l'enfant d'être témoin de ses apprentissages et en mettant en place un cahier de progrès personnalisé.

- JMF : Cette année un seul spectacle est adapté : « un concert presque classique ». Les enfants de GS y ont assisté le mardi 16 octobre. Ce fut une découverte de la musique classique quelque peu revisitée.

- La Grande Lessive : toutes les classes ont participé à ce projet artistique dont le thème était : « Une installation : un fil, des fils, une trame ». Les productions des élèves et celles des familles qui ont aussi été invitées à créer ont été affichées à l'extérieur de l'école. La mairie a mis en valeur ce moment par un article à consulter sur le site de la mairie.
- Participation au marché de Noël. Des biscuits et gourmandises seront cuisinés par les enfants Ils seront vendus le 24 novembre 2018.
- Goûter de Noël : les brioches seront réglées pour moitié par les Bout'en Train et par la coopérative scolaire. Mme Barthe remercie d'avance la municipalité pour le financement et la confection du chocolat chaud, le personnel municipal impliqué dans le service du goûter et le ménage qui s'en suit ; elle remercie également la municipalité pour le financement du cadeau de Noël pour les enfants, soit 1200 € (un livre par enfant). Chaque classe décorera son sapin de Noël et un plus grand sera installé dans la salle de motricité. Les sapins sont achetés par la mairie.
- Piscine : les GS participent aux séances de piscine, 1 fois par semaine à compter du mardi 4 mars. Mme Barthe remercie les parents qui ont passé l'agrément piscine et qui pourront donc participer à cette activité.
- « Je lis, j'élis » : est un projet littéraire départemental où des livres sélectionnés sont lus par des bénévoles à la bibliothèque municipale et exploités en classe par la suite. Sur ces cinq ouvrages, les enfants devront voter pour leur préféré. Madame Duplantier rajoute que l'an passé, une auteure- illustratrice avait pu venir dans l'école dans le cadre de ce projet. Madame Barthe remercie Madame Gourcerol, remplaçante de Anne Cécile Piron, qui a poursuivi ce projet.
- « Chanter en chœur » est le projet à venir pour toutes les classes en collaboration avec Siyka Chaulet, professeure de musique à l'école municipale de musique. Il s'agit de se retrouver sur des temps forts pour fédérer les élèves de l'école en périodes 2 ,4 et 5.

#### Projet 2017-2018 :

Madame Bach et Monsieur Doublet avaient participé au projet APER. L'année dernière, les deux classes ont créé huit panneaux de signalisation imaginaires. Ceux-ci vont être conçus en tôle pour un montant de 577 euros financés par la mairie. Ils seront implantés cette année sur le terre plein à côté du gymnase. Nous remercions la municipalité pour ce financement et leur investissement dans ce projet.

#### Projets par classe :

- PS- Mme Cozma : semaine du goût en octobre et sortie au Verger de Megeas. Projet autour des émotions.
- PS/MS- Mme Gaillard et MS- Mr Doublet : « L'art des émotions en gestes et en couleurs » projet PEAC ( projet d'éducation artistique et culturelle) commun aux deux classes a été sélectionné par l'Inspection académique. La DRAC participe au financement des interventions d'une plasticienne : Maud Garreau dans les deux classes à hauteur de 1200 euros, soit 12h par classe. L'inspection académique subventionne à hauteur de 150 euros du matériel. La mairie est sollicitée dans le cadre de ce projet. Monsieur Doublet et Madame Gaillard ont prévu une rencontre avec Madame Claveau, adjointe au Maire.
- MS- Mme Bach : semaine du goût en octobre et sortie au Verger de Megeas, création d'un livre sur les émotions destiné à être complété en grande section maternelle.
- GS- Mme Duplantier- semaine du goût « la soupe au caillou » a été cuisinée après s'être rendus au marché pour acheter les légumes, le pain...Spectacle de cirque contemporain le 14 décembre à Nexon.

La classe travaille sur les émotions : création de coins en classe. Le coin colère est déjà installé. Les enfants l'utilisent et apprennent à la maîtriser. La joie est la prochaine émotion à découvrir.

Les élèves écrivent un livre, inspiré de Va-t'en grand monstre vert ! Ce livre sera à destination des classes de CP.

- GS- Mme Barthe- semaine du goût sur les pommes, Spectacle de cirque contemporain le 14 décembre à Nexon.

Projet annuel: le bien être au sein de l'école. Les enfants travaillent sur le ressenti de leurs émotions, la gestion de conflit et l'empathie. Les familles sont associées à ce projet en participant à des actions: écrire un message destiné à leur enfant sur un cœur en papier lors de la réunion de rentrée, venons fêter les réussites... Un livre sera écrit et édité avec créadona.

De retour du Québec, Madame Barthe participe à des recherches académiques dans un groupe dont Monsieur L'Inspecteur, Mr Hugon, Madame Chabrely, conseillère pédagogique, des enseignants formateurs et d'autres professeurs des écoles sont présents. Il s'agit de s'interroger sur comment améliorer le bien être à l'école par les aménagement des espaces à l'école. Madame Barthe a aménagé sa classe en classe flexible. Il s'agit de répondre au besoin de bouger des enfants en leur permettant de travailler dans différentes positions : à genoux, assis, couché, debout... Les recherches montrent que la concentration des élèves est ainsi améliorée d'environ 12 %. Des photographies et des captations seront réalisées avec l'accord des familles dans le cadre de cette recherche.

#### Avancée des travaux à proximité de l'école et travaux à venir dans l'école :

##### Travaux dans l'école :

- Durant l'été 2019, les sols de la salle de motricité, de la garderie du haut et du bas seront refaits. Le coût des travaux est de 97 000 euros dont 52 000 euros pour le traitement de l'amiante. La fin des travaux est prévue fin août.

- Classe de Madame Gaillard : elle ne sera pas repeinte cet été. Les traces jaunes proviennent de la colle. Une solution esthétique provisoire est à réfléchir (frise...)

- Douche : Les travaux n'ont pas été effectués. Monsieur Le Maire demande à Madame Barthe de prendre contact avec Monsieur Nouhaud pour les étagères et le rideau de douche.

Monsieur Le Maire demande qu'un élu soit présent lors de la visite des DDEN. Madame Barthe a pris en compte cette demande.

##### Abords de l'école :

- Les travaux extérieurs progressent : espaces verts, city stade opérationnel, semence de la pelouse. Monsieur Le Maire va faire envoyer l'arrêté d'utilisation du city stade à Madame Barthe.

- Parking du haut : en raison de présence de boue, les terres pleins au milieu des places de parking vont être refaits.

- Bibliothèque : les travaux commenceront au mois de décembre 2018 et devraient se terminer en juin 2019. Il n'y aura aucun impact pour l'école et sur la rue Clancier puisque l'accès au chantier ne se fera pas par cette rue.

- Entrée de l'école/ Les portails :Le portail et les portes sont en place. Il manque le garde-corps, le crépis, le grillage... La livraison et donc la nouvelle entrée devrait être prête après les vacances de février 2019. Le dispositif d'ouverture et de fermeture des portails est inconnu à ce jour. Madame Bach soumet l'idée de consulter tous les utilisateurs pour choisir le bon dispositif.

Remerciements : Mme Barthe remercie le personnel municipal pour son implication auprès des

enfants et des enseignants, l'AVS Mr Balabaud qui travaille auprès d'enfants handicapés. Madame Barthe remercie la municipalité pour l'achat des engins roulants : trottinettes..., des 3 thermomètres, la mise en place de deux tableaux noirs magnétiques dans les classes de Mr Doublet et Mme Bach. Grâce aux bénévoles, Madame Thomas et Madame Zebisco, les enfants de MS et GS pourront bénéficier de temps de lecture sur la pause méridienne les mardis, jeudis pour les MS et vendredis pour les GS.

L'équipe de ID intervient très souvent et rapidement à l'école et accueille les enfants à l'espace ID pour découvrir le matériel informatique et commencer à l'utiliser. Nous les remercions pour leur efficacité. Madame Anne Sophie Le Tullier a commencé, une fois par période, des séances de relaxation en lien avec le projet d'école et la gestion des émotions. Nous la remercions pour tous ces apports que nous réinvestissons dans nos classes. Madame Lapoumériouille prendra sa retraite le 26 novembre 2018. On ne compte plus les années de présence dans l'école de Madame Lapoumériouille.. Toujours attentive et dévouée à son travail, elle va nous manquer.

### **ORDRE DU JOUR DES REPRESENTANTS DE PARENTS D' ELEVES**

- Travaux: Quelles avancées pour les travaux aux abords de l'école ? A quelle date est prévue la mise en service du nouveau portail? Quel sera son fonctionnement (visiophone et/ou targette, entrées et sorties sur les temps de garderie...)?

Les travaux prévus cet été ont ils été réalisés (douche, étagères etc)?

Quels sont les travaux programmés pour 2019 (sol de la salle de motricité, classe de Mme Gaillard, autres...)? (Voir réponses données par Monsieur Le Maire en page 5)

- Exercices de sécurité: quel est le bilan des premiers exercices réalisés? Des exercices sur les temps périscolaires sont ils prévus ?

Un exercice commun aux 2 écoles a-t-il ou va -t-il être réalisé pour résoudre les difficultés soulevées l'année dernière (manque de lien, coordination)? (Voir réponses page 2)

- Rythmes scolaires : Quel bilan du retour à la semaine de 4 jours (organisation, apprentissages, fatigue etc)? Les enseignants estiment qu'il est trop tôt pour répondre à cette question. Néanmoins, les enseignantes de petite section maternelle peuvent prendre des grands en petits groupe durant le temps de sieste pour travailler sur des compétences ciblées. Ceci est favorable aux apprentissages des grands.

- Temps périscolaires : quel est le rôle du coordonnateur des temps périscolaires ?

Quel bilan de l'ouverture de la garderie à 7h15? (Voir réponses page 2)

- Questions diverses : Les représentants des parents d'élèves vont contacter la famille concernée pour répondre à leur question sur la fête des mères et des pères.

Fin de séance : 20h45

Signature de la Présidente  
Madame Barthe

Signature du secrétaire de séance.  
Madame Cozma